

*Impôt sur le revenu—Loi*

quel point notre premier ministre (M. Mulroney), notre Cabinet et les députés ministériels se préoccupent des Canadiens. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici, pour laquelle nous avons été élus. C'est pourquoi le député d'Okanagan-Nord qui vient de parler si bien investit son temps ici. Nous voulons tous montrer que nous avons les intérêts des Canadiens à coeur et nous le prouvons. Je sais que les députés veulent applaudir mes commentaires, mais ils n'ont pas le temps.

**Des voix: Bravo!**

**M. Fretz:** Jusqu'à maintenant, les bénéficiaires ont dû attendre pour recevoir leurs prestations d'avoir rempli leur déclaration d'impôt au printemps. Ils ont dû patienter pendant des mois. Nous avons simplement décidé de changer cette situation et de le faire par la voie législative. Les familles recevront bientôt le crédit d'impôt de 300 \$, les paiements commenceront en novembre. C'est une bonne nouvelle. Non seulement les familles à faible revenu recevront-elles une aide financière, mais il n'y aura pas de paperasserie. En fait, il n'y aura même pas de formule à remplir. Les familles bénéficiaires n'auront pas à attendre. Il n'y aura pas de difficultés ni de complications. C'est bien simple. Les familles n'auront pas besoin de s'inscrire en faisant la file pendant des heures. Les chèques seront envoyés avant Noël aux bénéficiaires des allocations familiales. N'est-ce pas magnifique? Qui n'aurait pas besoin d'argent liquide à cette époque de l'année?

Imaginez les effets d'une telle aubaine pour certaines personnes. Une foule d'images doivent se présenter à l'esprit des députés. Permettez-moi d'en mentionner quelques-unes à la Chambre. L'une représente des cadeaux au pied d'un arbre de Noël ou un bas suspendu au manteau de la cheminée. Avec cet argent, on pourra acheter les nouveaux vêtements d'hiver dont on avait tant besoin ou une belle grosse dinde juteuse. L'hiver, le chauffage coûte plus cher et les enfants ont parfois besoin de nouveaux souliers. Mes enfants sont grands maintenant, mais j'ai cinq petits-enfants. Mon épouse vient de remettre un chèque à notre belle-fille pour qu'elle achète une nouvelle paire de souliers à l'un d'entre eux. Je sais combien coûtent les chaussures. Ces 300 \$ serviront à acheter bien des choses. Peut-être de nouveaux pneus pour la vieille bagnole qui est dans le garage.

Nous répondons aux besoins des Canadiens grâce à ce projet de loi. Cette mesure servira aussi à réinjecter de l'argent dans notre économie. Elle aura un effet d'entraînement favorable à l'activité économique.

Pourquoi prenons-nous une telle mesure? Pourquoi le ferions-nous? Nous n'y sommes pas obligés. Je suis sûr que les députés ont d'autres chats à fouetter. Le ministre n'était pas tenu de présenter ce projet de loi. Nous avons agi ainsi parce que nous sommes des personnes compatissantes, parce que nous avons un grand coeur. Il est évident qu'une famille dont le revenu brut est de 15 000 \$ par année a toujours bien du mal à joindre les deux bouts. C'est dur de combler tous les besoins des enfants. Le coût de l'éducation d'un enfant jusqu'à l'âge de 18 ans a grimpé en flèche, et Dieu sait combien leur bien-être nous préoccupe. Je sais combien ma propre famille m'est chère. J'ai trois fils adultes mariés qui m'ont donné cinq petits-enfants. Je les adore. Ceux d'entre nous qui ont des enfants sont bien chanceux.

A part les garderies, que les familles à faible revenu et à revenu moyen ne peuvent s'offrir, le coût de l'éducation d'un

enfant a pris des proportions astronomiques. Il s'élève à environ 70 000 \$. C'est beaucoup d'argent sous n'importe quelle latitude. J'ai tiré ces données d'une étude qui a été effectuée en 1984. Au cours des trois années précédentes, c'est-à-dire à partir de 1981, le coût des vêtements, de la nourriture et du logement pour un enfant a augmenté de 10 000 \$, ce qui constitue une terrible ponction dans le budget familial. Par conséquent, le paiement anticipé du crédit d'impôt pour enfant remédiera un peu à cette situation.

J'ai également le plaisir de souligner qu'en 1987 le crédit d'impôt pour enfant sera porté à 489 \$. En 1988, il sera augmenté à 524 \$. Ces économies d'impôt se poursuivront d'année en année.

**Des voix: Bravo!**

**M. Fretz:** Le gouvernement s'est engagé à améliorer la situation financière des familles économiquement faibles ou à revenu moyen. Je constate avec plaisir la présence à la Chambre du vice-premier ministre (M. Mazankowski). Lorsque je suis arrivé ici en 1979, c'est lui qui m'a mis la main sur l'épaule en me disant: «Girve, nous vous souhaitons la bienvenue à la Chambre des communes.» Il m'a beaucoup aidé. J'ai beaucoup de respect pour lui depuis, car c'est une excellente personne. C'est grâce à des gens comme lui que nous avons de bonnes lois.

**Des voix: Bravo!**

**M. Fretz:** Je voudrais exposer les résultats de certaines mesures que nous avons prises. Grâce aux efforts persistants du premier ministre et du Cabinet, nous avons moins de chômage au Canada. Autrement dit, des centaines de milliers d'emplois ont été créés. Des hommes et des femmes qui ne travaillaient pas depuis des années ont retrouvé un emploi. C'est important. Les taux d'intérêt ont baissé. Quelles en sont les conséquences pour le Canadien moyen? Cela se traduit par une baisse du prix des maisons. Il faut consacrer moins d'argent au paiement des intérêts hypothécaires. Les sociétés qui désirent investir dans leur entreprise doivent moins dépenser en frais d'équipement et d'immobilisation. Cela se traduit par une baisse du taux d'inflation. Il s'ensuit une réduction du prix des aliments et des autres articles de consommation. C'est une chose que tout le monde peut apprécier. Cela veut dire également qu'il y a davantage de mises en chantier. A certains endroits, non seulement la construction résidentielle se porte bien, mais elle connaît un essor extraordinaire. Cet essor crée des emplois pour les hommes de métier qui travaillent dans ces maisons. Je veux parler des charpentiers, des couvreurs, des maçons, des plombiers, des électriciens, des fabricants de meubles et tous les autres. Ces gens ont maintenant du travail.

Des mesures énergiques ont permis de contrôler la dette accablante de plusieurs milliards de dollars dont notre ministre des Finances (M. Wilson) a hérité. Je constate avec plaisir que le ministre est à la Chambre aujourd'hui pour écouter mon discours. Cette dette résultait de la prodigalité avec lesquels nos amis socialistes d'en face ont dépensé les deniers publics au cours des 16 dernières années. Pourquoi présentons-nous ce genre de mesure? C'est pour établir de nouveaux programmes tel que le paiement anticipé du crédit d'impôt pour enfant.